

Réunion du Conseil Municipal Du 11 avril 2014 à 20h30 PV de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2014 à la Mairie sur convocation en date du 04/04/2014 sous la présidence du Maire, M. Alain BLOND.

Présents : M. BLOND, Mme MORANGE, M. CHALARD, Mme LAURENT, M. GERMOND, Mme CHAULET, M. GARREAU, Mme RIVAUD, M. SOURY, Mme DEXET, M. VARACHAUD, Mme GUINEBERT, M. PATAUD, M. SALAGNAD

Procuration : Mme ILAHA-ITEMA à M. PATAUD

Ouverture de la séance à 20h30.

Mme DEXET est désignée secrétaire de séance.

Après lecture du PV de la séance du 29/03/2014, sur l'observation de M. PATAUD, un mot est corrigé (« précise » au lieu de « s'exclame »). Le compte rendu est alors adopté par l'ensemble de l'Assemblée.

M. le Maire rappelle quelques règles de fonctionnement du Conseil Municipal : libellé des convocations, délais d'envoi, modalités des scrutins... Il indique que les dossiers ou convocations pourront être transmis par mail et chacun devra en accuser réception.

Dossier 1 : Délégations de compétences consenties au Maire

M. BLOND donne la parole à M. GERMOND qui présente les 24 délégations possibles. M. SALAGNAD demande si le Maire a un suppléant. Mme RUVEN explique qu'en cas d'empêchement du Maire, il est prévu qu'il soit remplacé par un élu dans l'ordre du tableau.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient 11 délégations :

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600€ ;
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000€ par sinistre ;
- Autoriser au nom de la Commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Dossier 2 : Elections des membres de la Commission d'Appel d'Offres

M. BLOND explique que la commission d'appel d'offres comprend le Maire ou son représentant et 3 membres élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Deux listes sont candidates :

Liste A : M. SOURY, M. VARACHAUD, Mme CHAULET, suppléants Mmes GUINEBERT, MORANGE, RIVAUD

Liste B : M. SALAGNAD, M. PATAUD, Mme ILAHA ITEMA

L'élection a lieu au scrutin secret. Mme LAURENT est désignée pour ouvrir les plis.
Résultat du vote : Liste 1 11 voix ; Liste 2 4 voix
Sont élus : Titulaires : MM. SOURY, VARACHAUD, SALAGNAD,
Suppléants : Mmes GUINEBERT, MORANGE, M. PATAUD

Dossier 3 : Création du nombre de postes et élection des membres élus du CCAS

M. BLOND explique que le Conseil d'administration du CCAS doit être constitué au maximum de 16 membres, 8 élus, 8 non élus. Sachant que 4 catégories d'associations doivent être représentées, le minimum logique de poste est donc de 8, 4 élus, 4 non élus. Le CCAS actuel est composé de 8 membres. M. BLOND propose de reconduire ce nombre de 4 membres élus. M. PATAUD propose de créer 6 postes.

Le vote a lieu à mains levées : 12 voix POUR la création de 4 postes d'élus, 3 voix POUR la création de 6 postes d'élus.

Le CCAS sera composé de 8 membres, 4 élus, 4 non élus.

On procède alors à l'élection des membres élus, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Deux listes sont candidates :

Liste A : Mmes CHAULET, RIVAUD, GUINEBERT, M. VARACHAUD

Liste B : Mme ILAHA ITEMA, M. SALAGNAD, M. PATAUD,

L'élection a lieu au scrutin secret. Mme LAURENT est désignée pour ouvrir les plis.

Résultat du vote : Liste 1 11 voix ; Liste 2 4 voix

Sont élus : Mmes CHAULET, RIVAUD, GUINEBERT, ILAHA-ITEMA

Dossier 4 : Election des délégués auprès du Syndicat Mixte Vienne Gorre

M. BLOND explique qu'il faut élire 2 titulaires, 2 suppléants, au scrutin secret, à la majorité absolue.

Sont candidats : Liste A MM. BLOND et VARACHAUD, titulaires, Mme MORANGE, M. GARREAU, suppléants.

Liste B MM. PATAUD, SALAGNAD, titulaires

Il est procédé au vote, puis au dépouillement.

Résultats : 1 nul ; Liste A 11 voix ; Liste B 3 voix

Sont élus : Titulaires : M. BLOND, M. VARACHAUD,

Suppléants : Me MORANGE, M. GARREAU

Dossier 5 : Election des délégués auprès du SIAEP Vienne Briance Gorre

M. BLOND explique qu'il faut élire 2 titulaires, 2 suppléants, au scrutin secret, à la majorité absolue.

Sont candidats : Liste A MM. CHALARD et SOURY, titulaires, MM. GARREAU et GERMOND, suppléants.

Liste B M. PATAUD, Mme ILHA-ITEMA titulaires

Il est procédé au vote, puis au dépouillement.

Résultats : Liste A 11 voix ; Liste B 4 voix

Sont élus : Titulaires : M. CHALARD, M. SOURY,

Suppléants : M. GARREAU, M. GERMOND

Dossier 6 : Election des délégués auprès du Syndicat Energies Haute-Vienne

M. BLOND explique qu'il faut élire 1 titulaire, 1 suppléant. A l'unanimité, l'Assemblée décide de voter à mains levée.

Sont candidats : M. CHALARD, titulaire, M. SOURY, suppléant

Résultat du vote : 11 voix POUR, 3 ABSTENTIONS

Sont élus : M. CHALARD, titulaire, M. SOURY, suppléant

Dossier 7 : Election des délégués auprès du Syndicat de Musique et de la Danse

M. BLOND explique qu'il faut élire 1 titulaire, 1 suppléant.

Sont candidates : Mme LAURENT, titulaire, Mme CHAULET suppléante

Résultat du vote à mains levées : 12 voix POUR, 3 ABSTENTIONS

Sont élues : Mme LAURENT, titulaire, Mme CHAULET suppléante

Dossier 8 : Election des délégués auprès du Parc Naturel Régional

M. BLOND explique qu'il faut élire 2 titulaires, 2 suppléants.

Sont candidats : M. PATAUD, M. VARACHAUD, titulaires, M. SALAGNAD, M. GERMOND suppléants

Résultat du vote à mains levées : 15 voix POUR

Sont élus : M. PATAUD, M. VARACHAUD, titulaires, M. SALAGNAD, M. GERMOND suppléants

Dossier 9 : Election des délégués auprès du Pays d'Ouest

M. BLOND dit que les délégués sont désignés par la Communauté de Communes

Dossier 10 : Election des délégués auprès du SIRPA

M. BLOND explique qu'il faut élire 1 titulaire, 1 suppléant.

Sont candidates : Mme CHAULET, titulaire, Mme RIVAUD suppléante

Résultat du vote à mains levées : 15 voix POUR

Sont élues : Mme CHAULET, titulaire, Mme RIVAUD suppléante

Dossier 11 : Désignation des correspondants DEFENSE et PANDEMIE

A L'unanimité, M. CHALARD est désigné correspondant DEFENSE, et M. SOURY, correspondant PANDEMIE

Dossier 12 : Création des commissions communales et désignation des membres

A L'unanimité, le Conseil Municipal crée 8 commissions et décide de nommer les vice-présidents dès cette séance.

- **Commission des finances** : M. GERMOND, vice-président, Mmes DEXET, MORANGE, ILAHA-ITEMA, M. SOURY, membres,
- **Commission du personnel** : M. GERMOND, vice-président, Mmes DEXET, ILAHA-ITEMA, MM. SOURY, VARACHAUD, membres,
- **Commission travaux** : M. CHALARD, vice-président, Mme MORANGE, MM. SOURY, VARACHAUD, SALAGNAD, membres,

- **Commission communication** : M. GERMOND, vice-président, Mmes RIVAUD, LAURENT, MORANGE, M. PATAUD, membres,
- **Commission sports-loisirs-culture** : M. SALAGNAD, vice-président, Mmes RIVAUD, MORANGE, DEXET, M. GARREAU, membres,
- **Commission affaires scolaires** : Mme MORANGE, vice-présidente, Mmes DEXET, GUINEBERT, MM. GERMOND, SALAGNAD, membres,
- **Commission énergies renouvelables** : M. GARREAU, vice-président, Mme LAURENT, MM. SOURY, CHALARD, PATAUD, membres,
- **Commission villages-environnement** : M. PATAUD, vice-président, Mmes DEXET, MORANGE, MM. GERMOND, SOURY, membres.

Questions diverses :

- M. PATAUD demande d'intervenir d'urgence afin de faire nettoyer une parcelle au village « Le Colombier »
- MM. PATAUD et SALAGNAD proposent un ralentisseur pour réduire la vitesse dans la rue de la République,
- M. PATAUD demande que la place de parking matérialisée pour un taxi soit plutôt déplacée sur le parking derrière la Mairie afin de libérer de la place en faveur des commerces.
- M. PATAUD demande ce qu'il en est de l'idée d'installer des panneaux d'affichage dans les villages. Il lui est demandé de proposer un modèle.
- Mme MORANGE parle à M. SALAGNAD des séances de cinéma.

Séance close à 22h30.

Signatures,